



Budget primitif 2015 du département du Finistère

Les principales décisions intéressant le BTP

Le projet de budget principal pour l'année 2015 s'équilibre en dépenses et en recettes à 1 milliard d'euros (1 004 288 465 €).

Les autorisations de programme (AP) nouvelles inscrites au projet de budget 2015 s'élèvent à 130,46 M€ (hors dette). Compte tenu des annulations d'AP anciennes (réalisation de projets à moindre coût, application des règles de caducité), et de redéploiements d'AP, le montant net des AP nouvelles est de **115,48 M€**.

Les crédits de paiement inscrits pour financer les opérations nouvelles et celles déjà votées s'élèvent à **134,11 M€**.

Parmi les projets nouveaux, les principales autorisations de programme (AP) dont le vote est proposé au BP 2015 sont :

✓ En maîtrise d'ouvrage :

- 64,41 M€ pour la seconde phase et l'actualisation du schéma directeur des collèges ;
- 1,85 M€ pour les études portant sur le projet de collège de St Renan ;
- 3 M€ pour le plan de conservation et de mise en sécurité des sites et musées départementaux ;
- 2,5 M€ pour les mandats de travaux et d'aménagement confiés à l'EPCC "Chemins du Patrimoine en Finistère" ;
- 1,68 M€ d'AP complémentaire pour la réhabilitation du CDAS de Brest Bellevue et le regroupement des locaux du CDAS d'Huelgoat avec ceux du centre d'exploitation ;
- 1 42 M€ d'AP complémentaire pour la restructuration du site de Stang-Ar-Hoat à Quimper ;
- 1 M€ d'AP complémentaire pour les travaux de grosses réparations sur les bâtiments départementaux<;

✓ En subventions :

- 14,5 M€ pour le projet de développement du port de Brest ;
- 4,92 M€ pour la construction ou réhabilitation d'établissements pour personnes âgées ;
- 3,90 M€ d'AP complémentaire pour financer le logement social, dont 2 M€ pour la résorption des listes d'attente des dossiers de subventions présentés au titre du dispositif pour l'amélioration de l'habitat privé ;
- 4,3 M€ pour la modernisation des moyens de carénage au port de Concarneau ;
- 3,07 M€ pour accompagner les projets de construction et de restructuration des centres d'incendie et de secours ;
- 3 M€ pour le soutien aux projets d'investissement des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- 2 M€ d'AP complémentaire à l'AP programme 2013-2015 pour la résorption des listes d'attente des dossiers de subventions présentés au titre du dispositif "eau et assainissement" ;
- 1,78 M€ d'AP complémentaire aux AP programmes 2013-2015 pour la résorption des listes d'attente des dossiers de subventions présentés au titre des équipements culturels et socioculturels et des équipements sportifs ;
- 1,55 M€ d'AP complémentaire pour le financement des aides aux entreprises.

Pour mémoire, les AP correspondant aux opérations d'investissement dites récurrentes et à celles liées aux contrats de territoire ont été votées au BP 2013 dans le cadre d'AP programmes de 3 ans couvrant la période 2013-2015. Certaines d'entre elles font l'objet d'ajustements dans le cadre du BP 2015.

Enseignement, culture, sport & loisirs - Patrimoine départemental

Collèges publics

L'année 2014 a marqué la fin de la 1ère période de mise en oeuvre du schéma pluriannuel d'investissements 2012-2017 avec une priorité sur l'accessibilité des collèges (82 % début 2015). En 2015, il est prévu un budget de 24,8 M€ en dépense d'investissement.

1 - TRAVAUX DE GROSSES RÉPARATIONS

L'AP pour la période 2013-2015 s'élève à 13,029 M€. Un peu plus des deux tiers

de cette enveloppe ont été affectés sur la période 2013-2014. L'AP non affectée s'élève à 4,154 M€. Dans le cadre du BP 2015, il est proposé de transférer 0,23 M€ de ce montant en fonctionnement. L'AP non affectée s'élève ainsi, après transfert, à 3,924 M€. Un crédit de paiement de 4,542 M€ est positionné en 2015 pour permettre la réalisation des dépenses.

2 - MODERNISER ET RENDRE ACCESSIBLE LES COLLÈGES PUBLICS

Pour moderniser et rendre accessibles les collèges publics, le Département a mis en place deux schémas d'investissements : le Plan Pluriannuel des travaux (PPT) pour les constructions et réhabilitations et le schéma d'accessibilité du patrimoine départemental.

■ Le PPT

Le budget initial du PPT (Plan Plurian-



nel des Travaux), adopté au BP 2012, a été abondé au BP 2013 et s'élève désormais à 101,5 M€, dont 41 M€ pour la période 2012-2014. Ce budget réserve une enveloppe de 6,5 M€ pour l'amélioration des équipements sportifs communaux. Il est prévu de voter au BP 2015 les 60,5 M€ complémentaires pour poursuivre la mise en oeuvre du schéma. Il est par ailleurs prévu d'actualiser ce schéma comme suit :

+ 6,511 M€ (dont 3,911 M€ de crédits nouveaux et 2,6 M€ de crédits redéployés des schémas précédents) pour prendre en compte l'actualisation d'opérations en cours d'études et l'intégration de cinq opérations nouvelles significatives et prioritaires :

- la rénovation des demi-pensions des collèges Max Jacob (Quimper), Kervihan (Fouesnant), les Quatre Vents (Lanmeur), Jean Jaurès (Bannalec) ; l'opération de Bannalec intégrera également la rénovation et mise en accessibilité du site ;

- la rénovation partielle du collège Léo Ferré de Scaër dont les locaux sont très dégradés.

+ 19,100 M€ (dont 16,948 M€ de crédits nouveaux et 2,152 M€ de crédits redéployés du site actuel de Kerzouar) pour engager l'opération de construction d'un nouveau collège à St Renan qui viendra se substituer au collège actuel de Kerzouar. Pour la mise en oeuvre de cette opération, l'AP complémentaire proposée au BP 2015 est limitée à 1,848 M€ pour permettre de réaliser l'acquisition foncière et les études. Le vote du budget complémentaire nécessaire pour le financement des travaux et la subvention pour le gymnase communal à construire, évalué à 15,10 M€, est reporté au budget 2017, en fonction de l'état d'avancement du projet.

En conclusion, l'actualisation du schéma proposée au BP 2015 portera son montant prévisionnel de 101,5 M€ à 124,959 M€, dont 2,6 M€ de redéploiement de crédits des schémas précédents à réaliser au BP 2016. Après l'AP de 41 M€ votée pour la mise en oeuvre de la période 2012-2014, le vote de l'AP complémentaire de 5,759 M€ est proposée au BP 2015 pour l'actualisation du schéma à mi-parcours et pour engager l'opération nouvelle de reconstruction d'un collège à St Renan. Ainsi, au total, l'AP proposée au vote de l'Assem-

blée départementale dans le cadre du BP 2015 s'élève à 66,259 M€ (60,5 M€ pour la période 2015-2017 et 5,759 M€ suite à l'actualisation). Les crédits de paiement 2015 permettant la mise en oeuvre des études et des travaux s'élèvent à 16,211 M€ TTC.

Le bilan à fin 2014 fait ressortir que plus d'un tiers des opérations du schéma sont en cours d'études, de travaux ou réalisées ; ces opérations représentent près de la moitié du budget global avant actualisation (101,5 M€).

Accessibilité - Hygiène - sécurité

- Accessibilité :

Les chantiers à engager en 2015 concerneront Mescoat à Landerneau (dans le cadre de la rénovation du bâtiment SEGPA) et Parc ar C'hoat à Moëlan sur Mer (élevateur).

Les études en cours concernent le site de St Exupéry à Lesneven (dans le cadre de l'opération d'extension engagée au stade concours).

Par ailleurs, la réflexion menée en maîtrise d'ouvrage Région sur la cité mixte Jean Marie Le Bris à Douarnenez (rénovation du clos/couvert du bâtiment A et une 1ère phase de mise en accessibilité) devrait aboutir à la validation du programme en 2015

Pour fin 2015, 55 collèges pourront être considérés accessibles aux personnes à mobilité réduite, soit 87 % des établissements.

- Hygiène :

Les études en cours concernent Kervihan à Fouesnant, pour une 1ère phase d'adaptation de la demi-pension (local laverie et création d'un local des agents), et Laënnec à Pont L'Abbé. Pour ce collège, les études de rénovation ont commencé en novembre 2014 (opération menée en partenariat avec la Région).

Les diagnostics de demi-pensions établis sur les sites de Max Jacob à Quimper, Jean Jaurès à Bannalec et les Quatre-Vents à Lanmeur, ont conduit à inscrire ces nouvelles opérations dans le cadre de l'actualisation du schéma.

Clos/couvert

Les études significatives en cours concernent :

- la rénovation du clos/couvert du bâtiment A de la cité mixte Jean Marie Le Bris à Douarnenez (en maîtrise d'ouvrage Région) ; l'étude de programmation en cours devait aboutir en 2015 et

ainsi permettre l'engagement de la consultation pour le choix de la maîtrise d'oeuvre et les études de conception,

- la rénovation du bâtiment de 1976 du collège Kervihan à Fouesnant,
- la rénovation du bâtiment d'enseignement du collège de la Tourelle à Quimper.

Adaptation des locaux pédagogiques et des espaces périscolaires

Les travaux de construction du gymnase de Mescoat à Landerneau ont démarré en janvier. Les études de rénovation du gymnase Tanguy Prigent à St Martin des Champs se poursuivent ; les travaux devraient démarrer à l'automne.

Outre les équipements sportifs, l'opération majeure de rénovation en cours de travaux concerne la restructuration/extension du collège Pierre Stéphan de Briec de l'Odé. L'extension et la restructuration du bâtiment de technologie devrait être terminée en septembre ; la dernière phase de rénovation, planifiée en 2015/2016 concernera le bâtiment d'enseignement C et l'administration ; l'achèvement de l'ensemble de l'opération est prévue en 2016

Les projets majeurs engagés concernent les collèges de :

- Locquéran à Audierne : rénovation globale du bâtiment d'enseignement, transfert de l'administration au coeur de l'établissement et mise en accessibilité (livraison prévue à la rentrée 2015)
- La Villemarqué à Quimperl : extension des locaux d'enseignement, rénovation administration et adaptation demi-pension (consultation de travaux en cours pour un démarrage prévisionnel du chantier à l'été 2015)

- Les Sables Blancs à Concarneau : rénovation globale (études en cours)

- Parc ar Ch'hoat à Moëlan sur Mer : extension du collège et adaptation de la salle à manger (au stade du concours). Par ailleurs les opérations de rénovation des ateliers SEGPA engagées se présentent comme suit :

- travaux planifiés en 2015 aux Sables Blancs à Concarneau,

- consultation de travaux en cours pour le site de Mescoat à Landerneau, dont le chantier pourrait démarrer avant l'été.

Intégration du collège dans son environnement social et urbain

Les opérations majeures de rénovation, en travaux en 2015, concernent :

- la rénovation/extension du collège



Louis Hémon à Pleyben : la construction de la demi-pension a été livrée en novembre 2013 ; l'opération s'est poursuivie avec la construction d'un bâtiment administration/enseignement, en lieu et place de l'ancienne demi-pension (livraison en avril ; elle continuera avec la rénovation partielle des bâtiments existants et la déconstruction du bâtiment situé en partie centrale de la cour ; l'achèvement est prévu en 2016 ;

- la rénovation du pôle vie scolaire du bâtiment collège de la cité Iroise à Brest : les travaux ont démarré à la Toussaint 2014 et se poursuivront jusqu'à l'été 2015

Les opérations majeures de rénovation en cours d'études en 2015 concernent :

- la reconstruction du collège des Monts d'Arrée à Plounéour Ménez : les études de conception ont démarré à l'automne 2014 et l'année 2015 sera consacrée à la finalisation des études et à la consultation des marchés de travaux ;

- l'extension et la rénovation du collège St Exupéry à Lesneven : le concours d'architectes a été engagé fin 2014 ; le choix sera opéré en 2015 permettant l'engagement des études de conception

Par ailleurs, le projet de reconstruction du collège Kerzouar de St Renan entre dans sa phase opérationnelle ; l'année 2015 sera consacrée à l'acquisition foncière et à l'étude de programmation. Les grandes lignes du projet sont les suivantes : équipement dimensionné pour 700 élèves d'une surface utile de 5 500 m², bâtiment à R+2, deux logements de fonction ; la commune prévoit d'accompagner le projet par la construction d'un gymnase communal avec participation du Conseil général dans le cadre du contrat de territoire (coût global : 19,1 M€).

Soutenir les investissements dans les collèges privés

Il est proposé d'augmenter l'enveloppe pluriannuelle, soit 6,24 M€, à hauteur de 0,5 M€. Un crédit de paiement de 2,43 M€ est proposé au BP 2015.

Soutenir les investissements dans les établissements scol. du 1er degré

Il est proposé de voter une augmentation de l'AP 2013-2015 de 0,388 M€ et d'inscrire les crédits de paiement correspondants au BP 2015, SOIT 0,318 M€.

Musées et sites culturels

Pour l'ensemble de la politique de préservation et de soutien au développement culturel des musées et sites, il est proposé de voter une AP de 6,020 M€ et d'affecter 1,155 M€ au mandat "études et travaux de mise aux normes, 0,65 M€ pour l'aménagement du jardin des arbres médicinaux à l'abbaye de Daoulas, 0,70 M€ pour l'aménagement d'un espace interprétatif d'accueil des publics à l'abbaye du Relec, 0,20 M€ à l'opération d'aménagement d'équipements d'accueil des publics à l'Ecomusée des Monts d'Arrée, 0,315 M€ à l'opération de requalification de l'accueil du musée départemental breton, de réserver 3 M€ pour le plan de conservation et de sécurité du patrimoine à répartir ultérieurement en commission permanente.

Pour la conservation et la valorisation du patrimoine architectural et archéologique sur les territoires, il est proposé de voter un complément d'AP de 1,287 M€ pour financer des projets au titre des contrats de territoire et d'inscrire 1,058 M€ en crédits de paiement 2015.

Equipements culturels et socio-culturels

Au 1er juillet 2013, il a été mis fin à la politique ordinaire de financement des équipements culturels et socio-culturels. Ces financements sont désormais intégrés dans les contrats de territoire. Néanmoins, afin de financer les dossiers arrivés complets avant cette date, il est proposé d'abonder l'AP programme 2013-2015 de 0,479 M€. Un montant de 2,852 M€ est inscrit en crédits de paiement au BP 2015.

Equipements sportifs

Au 1er juillet 2013, il a été mis fin à la politique ordinaire de financement des équipements sportifs. Ces financements sont désormais intégrés dans les contrats de territoire. Néanmoins, afin de financer les dossiers arrivés complets avant cette date, il est proposé d'abonder l'AP programme 2013-2015 de 1,308 M€. Un montant de 2,205 M€ est inscrit en crédits de paiement au BP 2015.

Centres de vacances

Au 30 juin 2013, a été mis fin à la politique ordinaire d'aide à la rénovation des

centres de vacances. Ces financements sont désormais intégrés dans les contrats de territoire. Une AP 2013-2015 de 0,385 M€ a été votée en 2013.

Bâtiments départementaux

L'optimisation des moyens, l'établissement de référentiels, la nécessaire mutualisation des moyens, l'amélioration de la qualité environnementale des bâtiments et l'établissement d'un plan de financement tenant compte du coût global sont désormais les principes de stratégie immobilière qui guident la collectivité dans la définition de sa politique patrimoniale.

Schéma directeur d'accessibilité du patrimoine bâti départemental

Des agendas programmés d'accessibilité seront programmés en 2015 ; ceux-ci concerneront surtout les bâtiments des services départementaux, sachant que la majorité des collèges sera rendue accessible dans les délais.

Bâtiments de la Solidarité

Les principales opérations engagées dans une démarche BBC présentent l'état d'avancement suivant :

- CDAS de Brest siège du territoire : les travaux sont en cours pour une livraison prévue en août 2015 ;

- CDAS de Huelgoat (regroupement avec le centre d'exploitation) : les travaux commenceront au printemps 2015 avec une livraison prévue pour l'été 2016 ;

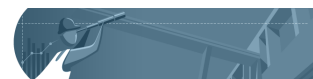
- CDAS de Lesneven : la consultation de maîtrise d'oeuvre est en cours en vue d'une livraison des travaux au 2ème semestre 2017 ;

- CDAS de Quimperlé : la consultation de programme a été lancée en septembre 2014 ; les études de programmation ont débuté en vue d'une livraison des travaux fin 2018 ;

- relogement du foyer de Roz-Maria à Quimper : les travaux sont en cours pour une livraison en juillet 2015 ;

- CDAS de Brest Bellevue : les travaux de la première phase (1er étage) sont en cours et seront achevés fin 2015 ; pour la 2ème phase (réhabilitation du rez de chaussée), la consultation de maîtrise d'oeuvre va être lancée début 2015 en vue d'une livraison au printemps 2018 ;

- CDAS de Crozon : les travaux se déroulent en trois tranches en site occupé en concertation avec les usagers ; la 1ère tranche s'est achevée en 2014 (rénova-



tion de l'étage), la 2ème tranche sera livrée fin 2015 (moitié du rez de chaussée) et la 3ème tranche en 2016 (rénovation totale du rez de chaussée).

Bâtiments des services départementaux

Les principales opérations engagées présentent l'état d'avancement suivant :

- pour les Archives départementales, une étude de faisabilité est en cours pour la réhabilitation des locaux ; en fonction des arbitrages prévus début 2015, les études de programmation seront à mener dans l'année ;
- pour le futur bâtiment qui regroupera les centres d'exploitation de Châteaulin et de Pleyben, une étude de faisabilité a été menée pendant l'été 2014 ; les diagnostics et les études de programmation vont être lancés début 2015 en vue d'une livraison des travaux au 2ème semestre 2018 ;
- pour le centre d'exploitation des rou-

tes de Lesneven, l'opération se déroule en deux phases : la première a été livrée en novembre 2014 ; les études concernant la deuxième phase (garages, ateliers, et extérieurs) vont être menées en 2015 ;

- pour le centre d'exploitation des routes d'Huelgoat, le projet de regroupement avec le CDAS est en cours, la livraison étant prévue en mars 2016 ;
- pour le bâtiment rue Stang ar C'Hoat à Quimper (opération de réhabilitation du bâtiment 1959), la consultation de maîtrise d'oeuvre est en cours en vue d'une livraison du chantier à l'été 2018 ;
- pour le centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF), des études pourront être lancées en fonction d'une programmation pluriannuelle ;
- pour la DATD, de nouvelles études vont être à lancer en 2015.

Les inscriptions budgétaires proposées au titre de l'année 2015 sont les suivantes :

- l'AP 2012-2015 "bâtiments et services généraux" est abondée de 1,838 M€ dont 1,42 M€ à affecter sur l'opération de restructuration du site de Stang ar C'Hoat et 0,418 M€ sur l'opération de regroupement du territoire d'action sociale et du centre d'exploitation d'Huelgoat ;

- l'AP programme 2013-2015 "bâtiments projets spécifiques" est abondée d'un montant de 1,26 M€ à affecter sur l'opération de réhabilitation du CDAS de Brest Bellevue ;

- l'AP programme 2013-2015 "bâtiments et services généraux" est abondée de 1 M€ à affecter aux travaux de grosses réparations

- l'AP programme 2014-2017 "travaux" est abondée d'un montant de 0,30 M€ pour les travaux d'urgence aux archives départementales

- le montant de crédits de paiement est de 8,62 M€.

Aménagement, infrastructures, cadre de vie et environnement

En 2015, seront conduites les études d'impact pour porter plusieurs projets d'envergure en concertation publique, le cas échéant dès 2016 : aménagement de la RD 58 entre St Pol de Léon et le Pont de la Corde, réaménagement de la RD 770 entre Ploudaniel et l'échangeur de St Eloy (RN12). D'autres projets se poursuivront en phase études : déviation et mise en valeur de Ste Marie du Menez Hom, , voie de maillage de Lanvian à Guipavas entre la RN12 et la RD 712

Quatre nouveaux Schémas d'infrastructures de Pays (Pays de Brest, Pays COB, Pays de Morlaix et Pays de Cornouaille) et un nouveau schéma vélo, en cours d'élaboration, seront votés à l'automne 2015. Ils traduiront la programmation des interventions du Département pour les années à venir, dans les domaines des aménagements routiers, cyclables, en faveur du covoiturage, des pôles d'échanges multimodaux ; ces nouveaux schémas sont fortement territorialisés puisqu'ils déclineront les priorités d'intervention, travaillées et concertées à l'échelle de l'EPCI, et élaborées en cohérence avec les contrats de territoire.

Il est proposé de voter un complément

de 0,15 M€ à l'AP programme 2013-2015 de dépenses pour les nouvelles études de déplacements sous maîtrise d'ouvrage départementale et de les affecter sur opération et d'inscrire les crédits de paiement correspondants, soit 0,242 M€ en AP et 15 500 € en AE (autorisation d'engagement).

Pour la desserte maritime, sera notamment poursuivi en 2015 le projet de reconfiguration de la gare maritime de Brest (travaux prévus en 2016). Des travaux complémentaires sont également programmés sur les autres gares maritimes ainsi que sur les locaux mis à la disposition de Finist'Air à l'aéroport de Brest Bretagne, notamment en matière d'accessibilité.

En matière de transports collectifs, le subventionnement de projets des agglomérations sous contrat de territoire est prévu en 2015 : le dernier des 5 pôles d'échanges multimodaux sur le Pays d'Iroise, la plateforme rail-route de Kériveren à St Martin des Champs, ainsi que celles des pôles d'échanges multimodaux des gares de Quimper et Morlaix. En ce qui concerne l'amélioration de la ligne ferroviaire Brest-Quimper, les crédits de paiement positionnés en 2015 sont de 0,363 M€. Les objectifs de cette

opération ont été redéfinis et de nouvelles études projet seront menées courant 2015.

Il est proposé de voter un complément de 0,40 M€ à l'AP 2013-2015 pour les opérations nouvelles sous contrat de territoire et d'inscrire 1,756 M€ en crédits de paiement au BP 2015.

Ports départementaux

AP nouvelle : 2,299 M€ ; AE : 1,41 M€

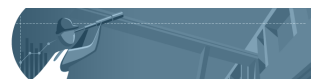
CP 2015 : 3,741 M€

Dragage

Il est proposé de mener en 2015 les études préalables au dragage des ports d'Audierne, de Douarnenez et du Corniguel pour lesquels des crédits ont été affectés en 2013 et 2014. Dans l'attente des résultats des études en cours pour la mise en oeuvre d'un plan de gestion pluriannuelle du dragage du port d'Audierne, le chenal du port nécessite un dragage annuel pour un montant estimé à 0,2 M€ prévu pour 3 ans ; il est donc proposé le vote de l'autorisation d'engagement correspondante.

Ports de Cornouaille

Outre la poursuite des études et des opérations en cours de préparation, il est proposé le vote et l'affectation des enveloppes nécessaires pour la réfec-



tion du terre plein du Flimiou du port de Douarnenez pour un montant de 0,606 M€, pour la sécurisation du port de Douarnenez, pour un montant de 0,05 M€, pour le renforcement de la jetée du Rosmeur pour un montant de 0,308 M€ et pour les travaux de confortement des ouvrages portuaires de l'île de Sein pour un montant de 0,92 M€, pour la poursuite des travaux de réparations des ouvrages du port d'Audierne suite aux tempêtes hivernales pour un montant de 0,81 M€ et pour l'étude géotechnique pour le renforcement du quai du port Corniguel à Quimper pour un montant de 0,012 M€.

Ports de desserte des îles

Il est proposé d'engager des travaux sur le port d'Esquibien pour un montant de 0,415 M€ (réfection du parking de la gare maritime de Ste Evette et sécurisation des accès piétons).

Soutien à l'investissement dans les ports de pêche et de commerce

Ports de pêche

AP nouvelle : 0,78 M€

CP 2015 : 1,384 M€

Pour permettre le soutien départemental à l'investissement dans les ports de pêche, il est proposé d'inscrire un complément d'AP pour les travaux de traitement des rejets d'eau de mer dans les criées des ports de Cornouaille d'un montant de 0,78 M€.

Ports de commerce

AP nouvelle : 18,799 M€

CP 2015 : 2,626 M€

Il est proposé le vote d'un complément d'AP de 18,799 M€ pour financer deux projets majeurs pour le Département : le projet de modernisation et de mise aux normes des moyens de carénage au port de Concarneau pour un montant de 4,299 M€ (montant total du projet porté par la CCI de Quimper : 14,33 M€) et le projet de développement du port de Brest à la hauteur de 14,5 M€ (montant total du projet porté par la CCI de Brest : 220 M€ HT). Ce dernier projet se compose des aménagements suivants :

- création d'infrastructures maritimes (quai de 300 m et terre-plein contigu) pour permettre l'accueil des industriels sur le polder,
- drage du chenal d'accès au port de commerce et de l'accès aux quais,
- valorisation des sédiments issus des produits de dragage pour étendre le

polder existant,

- aménagement d'une voirie de desserte terrestre du polder,
- stabilisation du polder existant,
- construction d'un quai lourd pour les éoliennes flottantes,
- aménagement d'un terre-plein arrière à ce quai,
- dragage des accès maritimes au polder,
- aménagement des terre-pleins et des zones de manutention.

Bretagne à Grande Vitesse (BGV)

CP 2015 : 7,869 M€

Le Département participe à hauteur de 9,3 M€ à la phase 1 (travaux d'amélioration des voies existantes) ; cette phase sera achevée à la fin de l'année 2015. Il participe à hauteur de 2,52 M€ à la phase 1+ (avenant au CPER 2007-2013 pour poursuivre le programme d'amélioration des voies existantes et les études préalables à la phase 2, soit la LNOBPL) ; les travaux sur la section Rennes-Redon seront conduits à partir de 2016 pour tenir compte des contraintes de circulation ferroviaire imposées par l'aménagement de la LGV Bretagne Pays de la Loire.

Entretien et amélioration des routes nationales

CP 2015 : 0,196 M€

Dans ce cadre, la principale amélioration du réseau routier national est la mise à 2x2 voies de la RN 164. Dans le Finistère, reste à réaliser une section de 12 kilomètres à Châteauneuf-du-Faou. Le Département participe à hauteur de 1,83 millions d'euros à cette opération pour laquelle une enveloppe d'un peu plus de 60 millions d'euros est prévue. Suite à l'enquête publique menée début 2014 l'opération a été déclarée d'utilité publique le 7 juillet 2014. En 2015, les études se poursuivront parallèlement aux procédures réglementaires. Une procédure d'aménagement foncier est en cours. Le début des travaux est escompté fin 2016 - début 2017. A ce stade des études, la durée des travaux est estimée à environ 4 années en raison de la complexité du chantier (aménagement à 2x2 voies en doublement de la RN 164 sur place).

Par ailleurs, le Programme Département de Modernisation des Itinéraires (PDMI) 2009-2014 sera poursuivi dans

le cadre du volet « mobilité multimodale » du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020 en cours de négociation. Pour le Finistère 8 échangeurs entre le réseau routier national et le réseau départemental sont recensés parmi les échangeurs prioritaires du réseau routier Breton.

Programme routier départemental **Moderniser le réseau routier départemental**

AP nouvelle : 3,412 M€

CP 2015 : 6,024 M€

Il est proposé de voter une AP nouvelle d'un montant de 3,412 M€, en complément de l'AP programme 2013-2016 de 11,46 M€, pour les nouveaux projets routiers menés sous maîtrise d'ouvrage départementale, à affecter sur les opérations suivantes :

- RD26/38 - Les Trois Curés entre Milizac, Bourg-Blanc, Coat-Méal (0,40 M€)
- RD783 - Boulevard d'Ergué-Armel à Quimper (0,178 M€)
- RD783 - Route de Brest à Quimper (0,55 M€)
- RD783/44 - Kerilin à Concarneau (0,784 M€)
- RD69/788 - Ty Korn à Plougoum (0,48 M€)
- RD29/32 - Traon Kerné à Plouneventer (0,25 M€)
- La Boissière à Morlaix (0,77 M€).

Conservation et entretien du réseau routier départemental

AP nouvelle : 0,15 M€

CP 2014 : 7,683 M€

Le montant de l'AP 2013-2015 a été porté à 25,429 M€ M€. Dans le cadre de l'adoption du budget 2015, il est proposé de porter ce montant à 24,778 M€ après déduction d'un montant de 0,65 M€ vers le programme Patrimoine et Cadre de Vie au titre des revêtements de chaussées sur RD. Le montant disponible pour affectation sur cette AP s'établit à 8,761 M€, soit :

- 7,744 M€ pour les renforcements de chaussées et la réfection des ouvrages d'art sous maîtrise d'ouvrage départementale ;
- 0,614 M€ pour la réalisation de renforcements des chaussées des routes départementales réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale dans le cadre de travaux d'aménagements urbains, hors programme patrimoine et cadre de vie ;
- 0,402 M€ pour le programme patri-



moine et cadre de vie.

Contribuer à l'entretien et à l'amélioration de la voirie communale

CP 2015 : 2,030 M€

Une AP de 6 M€ d'une durée de 3 ans (2013-2015) a été votée en 2013, soit une enveloppe prévisionnelle de 2 M€ par an. Le montant des crédits de paiement prévu au titre de 2015 s'élève à 2,030 M€.

Schéma Départemental Vélo & aires de covoiturage

AP nouvelle : 0,49 M€

CP 2015 : 2,552 M€

Les projets retenus au titre du 3ème schéma départemental de vélo (2015-2019) s'inscriront dans les contrats de territoire et permettront de définir une programmation d'étude et de réalisation d'itinéraires avec les collectivités.

✓ Aménagements dédiés à la pratique du vélo :

- sur l'axe Concarneau-Roscoff (127 km), le linéaire réalisé est de 119 km. Le dernier tronçon restant à aménager entre Concarneau et Coat-Conq consiste en la réhabilitation d'une ancienne voie ferrée dont la fermeture administrative a été décidée en juin 2013 ; les études de cette section sont finalisées et les aménagements seront réalisés début 2015 ;

- sur l'axe Carhaix-Camaret (127 km), les études environnementales vont se poursuivre sur les sections situées entre Tal Ar Groas et Châteaulin et entre Le Fret et Camaret ;

- sur la véloroute du littoral, les travaux seront engagés sur la section Lannilis-Goulven dans la continuité de la véloroute des Abers réalisée par la communauté de communes du Pays des Abers dans le cadre du contrat de territoire et ils démarreront également sur les sections Bénodet-Concarneau et Moëlan sur mer.

Dans le cadre du redéploiement de crédits du FEADER pour l'aménagement et la valorisation de voies vertes, un appel à projets a été lancé à l'échelon de la Région auquel a participé le Conseil général du Finistère. Une opération de mise en accessibilité de la voie verte Morlaix-Carhaix a été retenue sur le Département du Finistère ; la section entre Morlaix et Pont de la Corde va être réaménagée en 2015.

En ce qui concerne les projets à vocation utilitaire, les travaux s'achèveront sur la liaison entre Plouguin et Ploudalmézeau et démarreront sur la section Pleuven-Fouesnant, le long de la RD45.

Le schéma vélo prévoit également un dispositif d'aide aux communes ou communautés pour la réalisation d'itinéraires ou aménagements cyclables locaux.

En 2015, les projets identifiés dans le cadre des contrats de territoires sont des projets à vocation touristique ou utilitaire : finalisation de la véloroute des Abers sur les territoires de la communauté de communes du Pays des Abers et de la communauté de communes de Lesneven et Côte des Légendes ; nouveaux aménagements cyclables sur les communes de St Thégonnec, Plouguerneau, Lannilis notamment.

✓ Aménagement aires de covoiturage :

En 2015, les travaux concerneront l'aire de Kerandreo à Riec sur Belon (54 places) à proximité de la RN 165 et le réaménagement ou l'extension des aires de contournement nord-ouest de Quimper seront achevés.

Les études porteront notamment sur les projets d'extension ou l'aménagement d'aires secondaires à proximité d'aires actuellement saturées comme St Eloi à Ploudaniel, la Boissière à Concarneau et le Pouillot à Châteaulin.

Pour l'ensemble du programme, il est proposé :

- le vote d'une AP complémentaire de 0,49 M€ à l'AP 2013-2015 de maîtrise d'ouvrage départementale pour la réalisation de nouveaux projets d'aménagements vélo et de covoiturage ;
- de voter les crédits de paiement correspondants, soit 2,552 M€

Le patrimoine et cadre de vie (PCV)

CP 2015 : 2,283 M€

Le Conseil général poursuit l'accompagnement des communes dans la mise en valeur de leur patrimoine et leur cadre de vie au sein de projets globaux d'aménagement des bourgs et d'embellissement des espaces publics. Seuls les projets mentionnés au sein d'un contrat de territoire seront pris en compte, conformément à la délibération cadre du 16 octobre 2014. En 2015, une réflexion complémentaire sera menée pour, d'une part, revisiter les critères en fa-

veur d'un développement de la qualité des projets déposés par les maîtres d'ouvrage et, d'autre part, pour ajuster l'aide à la durée des contrats de territoire. Compte tenu d'un rythme de dépôt de dossier moins soutenu que prévu, il est proposé de réduire l'AP 2013-2015 de 2,08 M€ et d'inscrire 2,283 M€ en crédits de paiement au BP 2015.

Politique du logement

Le budget 2015 s'inscrit en continuité des budgets précédents et prévoit la concrétisation des actions nouvelles engagées en 2014, dont la revitalisation de l'habitat en centre-bourg. La lutte contre l'habitat indigne est intensifiée, via le Fonds de solidarité logement les visites eau énergie. Plusieurs chantiers sont à engager ou poursuivre : la réponse habitat au vieillissement en lien avec le schéma gérontologique, l'accession à la propriété en centre-bourg, l'élaboration d'un nouveau Plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées, l'accompagnement des ménages pour se maintenir dans un logement décent. 2015 verra également l'attribution des appels à projets et la détermination des requalifications d'agréments dans le cadre de la mise en oeuvre de la programmation du schéma "Vivre ensemble". Le nouveau schéma gérontologique "Bien vieillir en Finistère" sera proposé à l'Assemblée départementale en juin 2015 avec des orientations en matière d'adaptation de l'offre d'hébergement pour personnes âgées.

Politiques locales de l'habitat

En 2015, le Département accompagne la finalisation du PLH de la communauté de communes de Landerneau-Daoulas ; il accompagnera également l'élaboration de son premier PLH par la communauté de communes du Poher ainsi que la révision des PLH de Quimper communauté, Pays d'Iroise, Pays des Abers, Pays de Lesneven et Côte des Légences, Presqu'île de Crozon. Il a inscrit son soutien financier pour l'élaboration de PLH en faveur des communautés de communes du centre-ouest Bretagne, dans le cadre de contrats de territoire.

Adapter l'habitat neuf et ancien aux besoins

Pour 2015, il est proposé d'engager la



réflexion concernant la mise en place d'une nouvelle aide à l'acquisition de logements anciens avec travaux dans les centres-bourgs, de dissoudre le fonds d'Aide à la Réhabilitation du Logement (FARL), d'approuver le financement par le Département d'aides sollicitées par les propriétaires occupants pour l'amélioration thermique de leur logement

Pour cette politique, il est proposé :

- d'abonder l'AP programme 2012-2017 de 2,509 M€ pour financer les programmations de logements sociaux 2014 de Brest métropole, Morlaix communauté, les programmations 2015 des logements sociaux sur tout le territoire finistérien, la réhabilitation de la structure d'hébergement du 102 avenue de la Gare à Concarneau, les dossiers de propriétaires occupants aidés au titre de l'amélioration thermique ;

- de voter un abondement de 1,4 M€ de l'AP de 3 M€ mise en place dans le cadre de la convention d'utilité sociale signée avec Habitat 29 ;

- de voter les crédits de paiement correspondant d'un montant total de 5,043 M€.

Agir pour la rénovation urbaine sur les territoires prioritaires

Il est prévu d'inscrire un crédit de paiement de 0,105 M€ pour la rénovation urbaine sur les territoires prioritaires. Mises en oeuvre sur deux sites (Pontanezen à Brest et Kermoyan à Quimper), les deux opérations arrivent en phase d'achèvement. 102 M€ ont été investis sur le premier site et 63 M€ sur le second.

Etablissements pour personnes âgées et personnes handicapées

- contribuer à la construction des établissements en faveur des personnes handicapées : il est proposé de voter un montant de 0,482 M€ en crédits de paiement au titre de l'année 2015 ;

- contribuer à la construction des établissements en faveur des personnes âgées : il est proposé de proroger l'AP pour un an et de l'abonder à hauteur de 0,427 M€ pour couvrir le financement des dernières opérations de réhabilitation prévues sur 2010-2014, de voter une AP de 4,5 M€ pour financer les projets de reconstruction inscrits à la programmation pluriannuelle 2015-2019, et de voter les crédits de paiement correspondants, soit 3,407 M€.

Mieux prendre en compte l'impact de

l'habitat sur son environnement

La dimension environnementale des politiques de l'habitat est largement reprise dans le PDH approuvé en janvier 2014. L'habitat a un impact sur l'environnement en termes de consommation foncière. La densification et le renouvellement urbain sont par conséquent encouragés par le Département. La revitalisation des centres-bourgs est également favorisée.

L'habitat a un impact sur l'environnement également en termes de consommation d'énergie. Les politiques départementales de financement du logement public ont intégré cet enjeu ; elles ont permis l'amélioration thermique de 741 logements en 2012 et 847 en 2013. Dans le parc privé, le nombre de réhabilitations thermiques est ainsi passé de 546 en 2013 à 830 en 2014 tandis que le stock de dossiers à reporter sur 2015 avoisine les 900. Le soutien du Département au dispositif PREBAT pour le Finistère a permis d'accompagner 4 opérations de réhabilitation exemplaire en 2014.

En 2015, il est proposé :

- d'accompagner les communes retenues dans le cadre de l'AMI "Revitalisation de l'habitat en centre bourg dans le Finistère" ; pour assurer le financement de ce dispositif, il est proposé d'abonder l'AP de 0,7 M€ ;

- d'améliorer la performance énergétique des logements : le PDH vise la rénovation énergétique de 12 000 logements aidés d'ici 2020, les économies d'énergie dans l'habitat ancien constituant un enjeu prioritaire ; deux dispositifs sont mis en oeuvre : CLAM ("Charges en Logement Ancien Maîtrisées") et CLAM+. De même, la participation au programme PREBAT sera poursuivie ; il est proposé d'abonder à cet effet l'AP 2013-2015 de 80 000 €

- de voter les crédits de paiement correspondant au BP 2015, soit 0,815 M€.

Sécurisation de l'approvisionnement énergétique

En juin 2014, le Département a adopté son 2ème PCET couvrant la période 2014-2018, dans lequel un volet "adaptation au changement climatique" est notamment détaillé. Le programme d'actions est transversal aux différentes politiques mises en oeuvre par le Département.

Centrale à cycle combiné gaz

Suite au résultat de l'appel d'offre de l'Etat concernant la construction d'une « centrale à cycle combiné gaz » dans le Finistère, le consortium Direct Energie/Siemens a été retenu en tout début d'année 2012 pour construire une unité de production à Landivisiau. Le consortium s'est engagé sur la mise en place d'une unité d'une puissance de 422 MW à haut rendement (58,3 %). Cette mise en service nécessite des aménagements sur les réseaux gaz et électricité existants : création d'une liaison électrique souterraine à 225kV de 20 km entre la Martyre et le site d'exploitation, création par GRT gaz d'une liaison de gaz naturel de 19 km entre la canalisation existante de Dirinon jusqu'au site d'exploitation ainsi que le renforcement par GRT gaz du réseau régional d'alimentation gaz entre Vannes et Pleyben. Le coût de la centrale est estimé à environ 430 M€.

Sécurisation réseaux électriques

Une nouvelle convention de partenariat avec le SDEF a été signée en 2014 pour la période 2014-2016 sur les mêmes bases financières, soit un financement annuel des travaux de sécurisation des réseaux moyenne et basse tension à hauteur de 0,4 M€ (correspondant à 10 % du montant total des travaux).

Maîtrise de la demande en énergie

Il est proposé de reconduire le dispositif de financement permettant de soutenir les nouveaux projets innovants de maîtrise de la demande en énergie ou de développement d'énergie renouvelable en accompagnement du futur contrat de plan Etat-Région pour l'année 2015. Dans le cadre notamment des démarches engagées sur les îles, des projets visent une plus grande autonomie énergétique (filiale bois-énergie sur Ouessant, filiale bois-bûche sur Ouessant et Molène...). Par ailleurs, un bilan de la mise en oeuvre de la thermo-conditionnalité des aides du Conseil général à l'investissement sera réalisé dans le cadre du deuxième PCET.

Energies renouvelables (EnR)

- Plan bois-énergie Bretagne : le projet d'un 4ème plan est actuellement en préparation ; les premières orientations proposent un maintien des enveloppes d'investissement à un niveau équivalent à celui de la précédente période. La priorité sera désormais d'accroître



les aides et l'accompagnement technique des projets les plus performants énergétiquement, techniquement et les plus exemplaires. Il s'agirait donc de mobiliser 124 000 tonnes de plaquettes supplémentaires en chaufferie bois représentant 321 GWh/an de chaleur renouvelable (objectif conforme au scénario haut du SRCAE). Il est proposé de prévoir la participation du Département au 4ème Plan bois-énergie Bretagne 2015-2020 avec une enveloppe totale de 1,5 M€ pour l'ensemble de la période et de réserver une première enveloppe de 0,25 M€ au BP 2015 ;

- Production d'énergie renouvelable par méthanisation : il est proposé de reconduire le dispositif dans la limite des crédits restant soit 0,35 M€ sur l'enveloppe initiale de 0,80 M€ qui court jusqu'à fin 2015 ;
- Soutien aux développements des énergies marines : le conseil général a décidé d'affecter une enveloppe de 1 M€ pour la période 2010-2015.

Pour l'ensemble de ces trois objectifs, des crédits de paiement à hauteur de 0,935 M€ sont inscrits au BP 2015.

Déchets

Une autorisation de programme de subvention d'une durée de 3 ans d'un montant de 2,14 M€ a été adoptée en 2013 pour les projets relatifs au FDMD. Un montant total de 0,754 M€ est inscrit en crédits de paiement au budget primitif 2015.

Politique de l'eau

Eau potable & assainissement

Une AP 2013-2015 de subventions de 12,084 M€ a été votée en 2013. Il est proposé de l'abonder de 2 M€ au titre de l'année 2015 et d'inscrire un montant de 4,494 M€ en crédits de paiement.

L'année 2013 avait permis de valider les objectifs du Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) et d'identifier les solutions techniques à mettre en oeuvre ; ces solutions ont fait l'objet d'une estimation des coûts et d'une programmation technique. L'estimation globale s'élève à 151 M€, dont sur le court terme (2014-2021) la mise aux normes des usines pour 49 M€ et des infrastructures (51 M€) et sur le long terme (2022-2030) la réhabilita-

tion des ouvrages (42 M€) et les infrastructures (9 M€). Ce SDAEP est mis en délibération en 2014.

Lutte contre les inondations

Au titre de 2015, il est proposé de voter une AP de 0,583 M€ et des crédits de paiement à hauteur de 0,516 M€.

Patrimoine naturel

Espaces naturels et randonnée

Il est proposé de voter une AE 2015-2016 de 0,97 M€ en maîtrise d'ouvrage et de positionner un crédit de paiement de 0,458 M€ en 2015 pour la gestion des espaces naturels sensibles, et une AE 2015-2020 d'un montant global de 0,303 M€ positionné en crédit de paiement 2015 correspondant au financement de 12 contrats de territoire pour la gestion des espaces naturels et de la randonnée : Cap Sizun, Pays d'Iroise, Pays Léonard, Pays Centre Ouest Bretagne, Morlaix Communauté, Concarneau cornouaille, Pays de Quimperlé, Pays des Abers, Pays Bigouden Sud, Pays Glazik, Douarnenez communauté, Baie du Kernic.

Développement économique et solidarités territoriales

Solidarités territoriales

Contribuer

à l'aménagement des communes

Pour 2015, il est proposé de poursuivre le dispositif d'aide à des pôles multiservices dans le cadre des contrats de territoire, et le dispositif d'aide aux collectivités et aux entreprises suite aux tempêtes de fin 2013 et début 2014. A cet effet, il est prévu d'inscrire un montant de 0,787 M€ en crédits de paiement au BP 2015

Favoriser l'investissement des petites communes (< 1000 habitants)

Subvention départementale d'investissement (SDI) : pour 2015, il est proposé d'affecter la somme de 1,42 M€ à ce dispositif et d'inscrire 1,5 m€ en crédits de paiement.

Accompagner la mise en oeuvre des projets transversaux du CPER

Plateau des Capucins : En déclinaison du contrat de territoire 2009-2014, le Département poursuivra son engagement aux côtés de BMO pour les travaux de réhabilitation. A cet effet, il est proposé

d'inscrire un montant de 1,47 M€ en crédits de paiement au titre de l'année 2015. Le Département devrait également apporter sa contribution aux études de définition des filières d'excellence prévues de s'installer dans les ateliers du Plateau des Capucins ou à proximité (montant de l'aide attendue : 0,15 M€). Par ailleurs, dans le cadre du futur CPER et du nouveau contrat de territoire avec BMO pour la période 2015-2020, le Département précisera ses engagements financiers pour les différents espaces prévus dans les ateliers. SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Lors des séances plénières de janvier 2013 et janvier 2014, l'Assemblée départementale a voté une AP de 4,61 M€ qui a été affectée à hauteur de 3,584 M€ pour financer les projets de Clohars-Carnoët, Lesneven, Huelgoat, Sizun, Concarneau et Pouldreuzic. Il est proposé le vote d'une AP complémentaire de 3,07 M€ pour financer plusieurs projets d'aménagement de centres de

secours, dont en 2015 les projets de Brespartz, Plabennec, Fouesnant, Pays de l'Aven et Le Faou. Les crédits de paiement nécessaires sont prévus à hauteur de 2,204 M€ au BP 2015.

Bretagne Très Haut Débit (BTHD)

Le Conseil général est partenaire du projet et, à ce titre, a validé en 2013 la gouvernance du projet portée par le syndicat mixte Mégalis Bretagne. Le comité syndical de Mégalis a validé le 18 octobre 2013 la 1ère phase de déploiement du réseau régional d'initiative publique ; celle-ci prévoit le fibrage d'environ 185 000 lignes sur une durée de 4 ans à partir de 2014. Cette première phase comporte la réalisation d'un programme de montée en débit dont 47 en Finistère, le déploiement de la fibre optique dans les villes (13 villes dont Carhaix-Plouguen, Quimperlé, Château-lin et Landerneau), correspondant à environ 100 000 prises et un nombre équivalent de prises réalisées en zone rurale. Pour la 1ère tranche de cette 1ère phase de déploiement, le Département



participe à hauteur de 2,107 M€ par une subvention votée en 2014. La priorisation des travaux pour la 2ème tranche ainsi que la passation des marchés de travaux devront avoir lieu en 2015.

Soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche

Il est proposé de voter une AP de 3 M€ pour financer le démarrage des premières opérations du contrat de plan Etat-Région 2015-2020. A noter que l'enveloppe prévue au CCPER est de 72,37 M€ pour le volet enseignement supérieur, recherche et innovation, à laquelle s'ajoute un montant de 11,7 M€ à répartir librement sur des projets en fonction des priorités régionales.

Tourisme

Soutien aux équips touristiques

Au cours de sa séance plénière de juin 2014, le Conseil général a procédé à une refonte complète de ses dispositifs en tenant compte d'une part des enjeux dégagés par le nouveau schéma départemental de développement touristique (SDDDT 2014-2018) voté au BP 2014, d'autre part d'une approche territoriale pour permettre de disposer d'une offre équilibrée et adaptée aux spécificités des territoires finistériens. Conformément au SDDDT qui met en avant l'objectif de qualification de l'offre d'hébergement pour améliorer l'accueil des clientèles touristiques, les nouveaux dispositifs visent à inciter les investisseurs à inscrire leurs projets dans une logique de performance globale et de développement durable. Cela se traduit notamment par un soutien renforcé aux investissements concourant à des objectifs de modernisation et de qualification de l'hôtellerie traditionnelle et de l'hôtellerie de plein air. De

nouvelles aides au conseil (décoration intérieure, numérique, aménagement paysager, diagnostic énergétique) complètent le dispositif de soutien aux professionnels. En 2015, il est proposé d'augmenter l'AP 2013-2015 de 0,11 M€ pour financer les projets d'investissements des contrats de territoire et d'inscrire des crédits de paiement à hauteur de 4,065 M€.

Actions en faveur de la plaisance

Pour l'amélioration des conditions d'accueil dans les ports de plaisance, les demandes en investissement seront examinées dans le cadre de l'AP 2013-2015 de 2,12 M€ votée en 2013 et 2014, dont 0,724 M€ sont affectés. Il est également prévu d'apporter un soutien financier à hauteur de 1,04 M€ à la commune de Camaret sur mer dans le cadre du contrat de territoire de Crozon pour les travaux de réfection du quai Kléber au port. Pour 2015, il est proposé de voter une AE 2015-2020 de 0,2 M€ pour financer les actions contrat de territoire, et de voter les crédits de paiement à hauteur de 0,789 M€.

Actions en faveur du nautisme

Les demandes de subvention en investissement (notamment l'aide à la construction et à la modernisation des centres nautiques) seront examinées dans le cadre de l'AP 2013-2015 qui est abondée de 0,148 M€ en 2015 pour financer le projet de base de canoë-kayak inscrit dans le contrat de territoire avec la communauté de communes du pays de Quimperlé.

Favoriser l'apprentissage

Le vote d'un montant de crédits de paiement de 0,403 M€ est proposé au titre du soutien apporté à la Chambre des métiers et de l'artisanat pour la fin des travaux de restructuration du CFA de

Cuzon à Quimper, et à la CCI de Brest pour les derniers travaux du nouveau campus des métiers.

Industrie, commerce & artisanat

Accompagner les projets d'entreprises

Le conseil général a entrepris de réformer sa politique de soutien aux entreprises afin de la mettre en cohérence avec les orientations de l'Agenda 21. Prenant appui sur des orientations stratégiques redéfinies en 2010, le nouveau plan d'actions regroupe les dispositifs à destination des entreprises et des collectivités. Les mesures en faveur des entreprises sont notamment l'aide à l'immobilier industriel, aux projets structurants industriels, au maintien du commerce et de l'artisanat de services en milieu rural. Le soutien apporté à l'initiative publique comprend notamment l'aide à la réalisation d'ateliers-relais, pépinières et hôtels d'entreprises, l'aide à la commercialisation de terrains en parcs d'activités, l'aide à l'amélioration environnementale des parcs d'activités Bretagne Qualiparc.

Il est proposé de reconduire en 2015 l'ensemble de ces dispositifs d'aide et de proroger l'AP 2012-2014 d'une année en l'augmentant d'un montant de 1,55 M€. Un montant total de 1,358 M€ est inscrit en crédits de paiement au budget primitif 2015. ■